

Communiqué de presse

Saint-Denis, jeudi 12 septembre 2024

LA DIGITALISATION DES SERVICES BANCAIRES ENTRE DANS LE QUOTIDIEN DES RÉUNIONNAIS

La digitalisation des services bancaires s'installe dans les usages des Réunionnais, selon une enquête menée par l'IEDOM. Elle ne s'accompagne pas, pour autant, d'une forte pénétration des banques 100 % en ligne : les Réunionnais restent plutôt fidèles aux banques traditionnelles du territoire.



La digitalisation des services bancaires s'installe dans les usages à La Réunion

La digitalisation des services bancaires rencontre son public à La Réunion. Plus de la moitié des personnes interrogées par l'IEDOM déclarent consulter leurs comptes ou utiliser des services bancaires *via* l'application mobile de leur banque. Cette modalité devance la consultation sur Internet *via* le site dédié de la banque (38 %). Parmi ces Réunionnais « digitalisés », la quasi-totalité consulte en ligne la situation de leurs comptes et plus de la moitié réalisent des paiements en ligne.

Les Réunionnais consomment toutefois moins les services bancaires en accès numérique que les Hexagonaux. Ils fréquentent moins régulièrement le site de leur banque : 4 Réunionnais sur 10 déclarent utiliser des services bancaires en ligne au moins une fois par semaine contre 6 sur 10 dans l'Hexagone. En miroir, un quart des Réunionnais n'utilise jamais un ordinateur ou un téléphone mobile, que ce soit pour consulter leur compte bancaire ou pour y effectuer des opérations. Ils sont ainsi nombreux à continuer à se rendre dans leurs agences : 15 % des personnes interrogées déclarent se déplacer à leur agence plusieurs fois par mois (contre 9 % pour les Hexagonaux).



Les banques en ligne et la multibancarisation sont loin de s'imposer

La digitalisation progressive des habitudes bancaires des Réunionnais ne s'accompagne pas pour autant d'une forte pénétration des banques 100 % en ligne : seulement 4 % des personnes interrogées détiennent un de leurs comptes dans une banque en ligne, contre 19 % en moyenne en France hexagonale et 29 % en Ile-de-France. Par ailleurs, Les Réunionnais continuent très majoritairement de domicilier leurs comptes courants dans une banque basée à La Réunion : 87 % des personnes interrogées détiennent un de leurs comptes dans l'île.

La multibancarisation peine également à s'imposer : 23 % des Réunionnais disposent de plusieurs comptes bancaires, contre 36 % dans l'Hexagone en 2022. La grande majorité détient 2 comptes et seulement 5 % des personnes interrogées en possèdent 3 ou plus. Les Réunionnais restent plutôt fidèles aux banques traditionnelles du territoire. Seul 1 Réunionnais sur 10 envisagerait d'ouvrir à court terme un compte dans une autre banque ou de changer de banque et seulement 15 % d'entre eux choisiraient une banque en ligne.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom.fr ou par tél. au 02 62 90 71 19L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.